

ÉDITION 2021

PORTRAIT RÉGIONAL DE L'HABITATION

05 – RÉGION ADMINISTRATIVE DE L'ESTRIE



Photographies de la couverture

Cantons-de-l'Est ©TQ/Bergeron, François/Enviro Foto

Cantons-de-l'Est, Léon Courville vigneron ©TQ/Leroyer, Gaëlle

Cantons-de-l'Est ©TQ/Orford Express train touristique

Cantons-de-l'Est ©TQ/Bergeron, François/Enviro Foto

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamh.gouv.qc.ca/habitation/statistiques-sur-lhabitation.

ISBN : 978-2-550-90963-7 (PDF)

Dépôt légal – 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

©Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2022

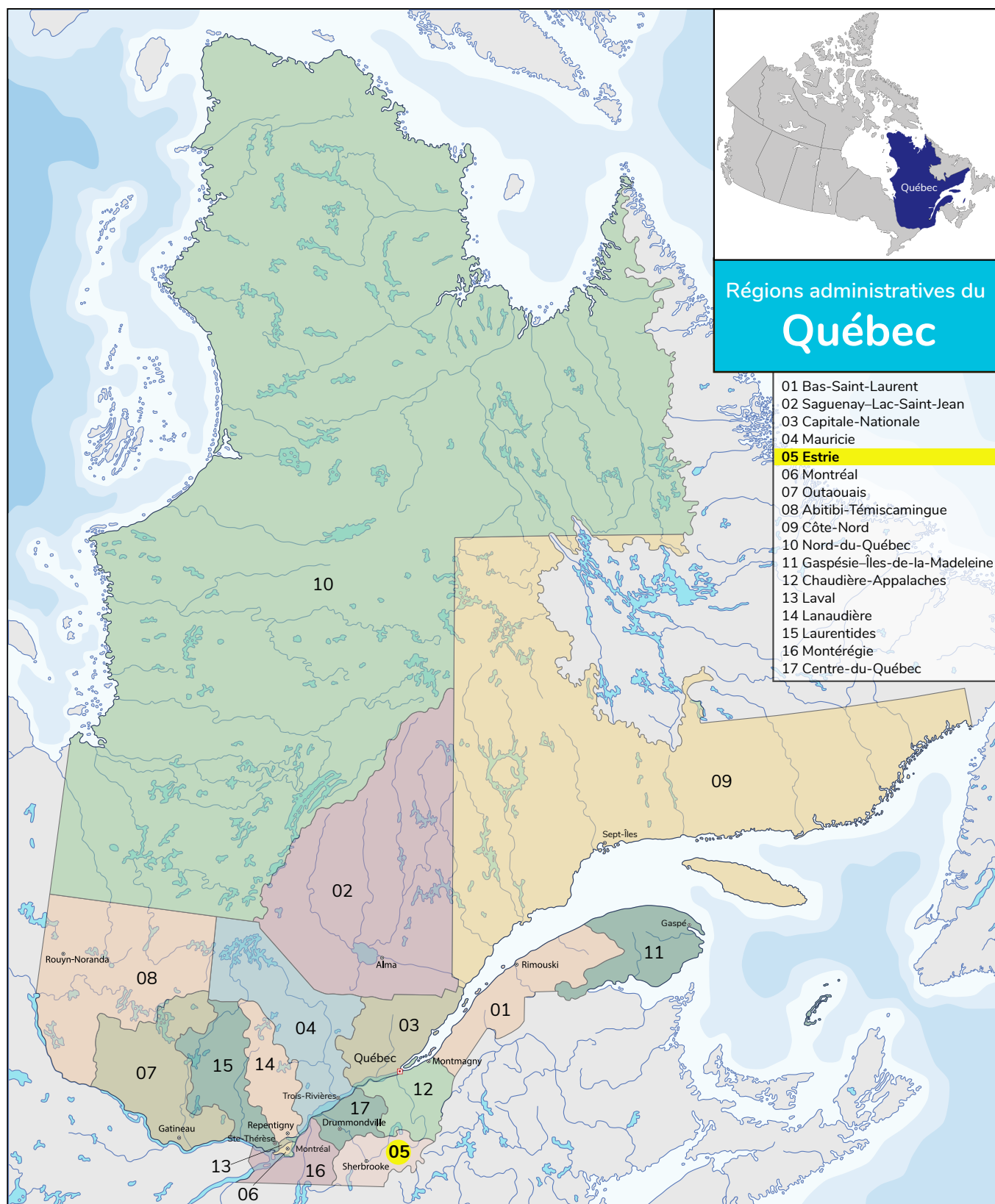


TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
DÉFINITIONS.....	2
AXE DÉMOGRAPHIQUE.....	5
POPULATION	5
Projection de la croissance de la population, 2020-2041	6
Poids des groupes d'âge, 2020 et projection 2041	6
MÉNAGES PRIVÉS.....	7
Projection de la croissance du nombre de ménages, 2020-2041	7
Répartition des ménages selon leur taille, 2016.....	7
Ménages dirigés par une personne de 65 ans ou plus, 2020 et projection 2041	8
Mode d'occupation des ménages, 2016.....	8
IMMIGRATION ET NAISSANCES.....	9
Proportion, par région administrative, de la totalité des migrants internationaux accueillis par le Québec de 2011 à 2016.....	9
Évolution de la part des immigrants accueillis par le Québec qui s'établissent dans la RA de l'Estrie.....	9
Indice synthétique de fécondité et taux de mortalité, 2020	10
AXE ÉCONOMIQUE.....	11
REVENU ET LOGEMENT	11
Revenu total annuel médian des ménages, 2015.....	11
Proportion de ménages en situation de faible revenu selon le mode d'occupation, 2015	12
Taux de chômage, d'emploi et d'activité, RA de l'Estrie et province de Québec, 2019-2021	12
Ménages ayant des besoins impérieux en logement selon le type de besoin et le mode d'occupation, 2016	13
Type de réparations nécessaires selon la période de construction, 2016.....	14
Proportion de ménages consacrant plus de 30 % et plus de 50 % de leur revenu à se loger, 2016.....	15
MARCHÉ DE L'HABITATION.....	16
Mises en chantier par marché visé, 2020.....	17
Taux d'effort hypothécaire.....	18
Taux d'effort hypothécaire, RA de l'Estrie et province de Québec, 2021	18
Prix médian des propriétés en fonction du type de propriété et de l'arrondissement, troisième trimestre de 2021	19
Augmentation du prix des propriétés	19

MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ	20
Taux d'inoccupation et loyer moyen des appartements selon le nombre de chambres à coucher, 2020.....	20
INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE	21
Indice de vitalité économique des MRC de la RA de l'Estrie, 2018	21
AXE SOCIOPOLITIQUE	22
BESOINS EN MATIÈRE D'HABITATION ET DE SERVICES	22
Taux d'incapacité, EQLAV 2010-2011	23
RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS.....	23
INTERVENTIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC	24
AIDE AU LOGEMENT	24
AIDE AU PAIEMENT DU LOYER	26
AIDE À LA RÉNOVATION ET À L'ADAPTATION DE DOMICILE.....	26
APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET MUNICIPALES	28
WEBOGRAPHIE.....	29



Cantons-de-l'Est ©TQ/Turgeon, Linda

MISE EN CONTEXTE

Le portrait régional de la région administrative (RA) de l'Estrie présenté dans les prochaines pages s'inscrit dans l'objectif que s'est fixé le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de diffuser les connaissances en habitation au Québec en colligeant l'information sur les conditions d'habitation des ménages québécois et en la rendant accessible dans un texte simple, clair et intelligible à un vaste public.

C'est dans cette optique que le Ministère dresse les portraits régionaux de l'habitation des RA du Québec, en les situant dans le contexte de l'ensemble de la province. Ces portraits visent à établir, à partir de données statistiques, un profil de l'état actuel du marché (offre et demande) de l'habitation et quant aux besoins en matière de logement dans les différentes RA. Les portraits sont divisés en quatre parties : l'axe démographique, l'axe économique, l'axe sociopolitique et les interventions du gouvernement.

Note : Les statistiques non reliées à une source proviennent de données acquises par le Ministère auprès d'organismes externes, dont ses différents mandataires et partenaires et Statistique Canada.

Les données de ce document sont mises à jour annuellement.

DÉFINITIONS

Besoins impérieux en matière de logement : «On dit d'un ménage qu'il éprouve des "besoins impérieux en matière de logement" si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'occupation (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité.

Les normes d'occupation se définissent de la manière suivante :

- ▶ Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- ▶ Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement.
- ▶ Un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage étant donné sa taille et sa composition, d'après les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO).

Sont pris en considération dans l'évaluation des "besoins impérieux en matière de logement" uniquement les ménages privés non agricoles, hors réserve et propriétaires ou locataires qui ont un revenu positif et dont le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à 100 %.

Les ménages non familiaux dont la personne de référence est âgée de 15 à 29 ans et aux études ne sont pas considérés comme ayant des "besoins impérieux en matière de logement", peu importe leur situation de logement. Il est estimé que les études sont une étape de transition et donc que les faibles revenus gagnés par les ménages composés d'étudiants sont une situation temporaire¹.»

Chômage : «Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- ▶ n'avaient pas de travail, mais avaient cherché du travail au cours des quatre dernières semaines se terminant avec la période de référence et étaient disponibles pour travailler;
- ▶ avaient été mises à pied temporairement à cause de la conjoncture économique, mais s'attendaient à être rappelées au travail et étaient disponibles pour travailler; ou
- ▶ étaient sans emploi, mais avaient un emploi devant commencer dans les quatre semaines à compter de la période de référence et étaient disponibles pour travailler².»

Emploi : «Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence :

- ▶ effectuaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui effectuaient un travail familial, lequel est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par ce dernier; ou

1 STATISTIQUE CANADA. *Plan de diffusion et aperçu des concepts de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018*. 2019.

2 STATISTIQUE CANADA. *Guide de l'Enquête sur la population active – 2020*. 2020.

- ▶ avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette catégorie exclut les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, et celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure)³.»

Incapacité : «Chez les adultes, le concept d'incapacité renvoie à la réduction (partielle ou totale) de la capacité de réaliser certaines fonctions ou tâches de la vie quotidienne, comme entendre, voir, parler, marcher ou manier des objets. Il inclut aussi des limitations sur le plan des fonctions cognitives (comme les difficultés de mémoire, les troubles d'apprentissage, la déficience intellectuelle ou les troubles envahissants de développement) ainsi que des limitations d'activités à la maison, à l'école ou au travail ou encore dans les déplacements, les sports ou les loisirs, en raison d'un état ou d'un problème de santé physique de longue durée (plus de six mois), d'une part, ou en raison d'un trouble émotif, psychologique ou psychiatrique de longue durée, d'autre part. Un adulte n'est pas considéré comme ayant une incapacité si l'utilisation d'une aide technique lui permet de surmonter sa déficience⁴.»

Indice de vitalité économique : «Moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité économique, respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique.

Lorsque l'indice présente une valeur négative, cela signifie généralement que la localité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des localités québécoises de 40 habitants ou plus. À l'inverse, lorsqu'elle est positive, cela indique que la localité performe généralement mieux que la plupart des localités.

L'analyse des quintiles permet de dégager les différences qui subsistent sur le plan démographique, du revenu des particuliers et du marché du travail. Afin d'apporter un éclairage additionnel sur la situation financière des municipalités, nous comparons également la richesse foncière ainsi que le niveau de dépendance financière à l'égard des transferts gouvernementaux des localités se classant dans le premier et le cinquième quintile⁵.»

Mode d'occupation : «Indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (communément appelé condominium). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage détient le logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée, par exemple si le logement est grevé d'hypothèque ou d'une autre créance. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation⁶.»

³ Loc. cit.

⁴ ISQ. *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011 – Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité, volume 2*, p. 40. 2013.

⁵ ISQ. *Indice de vitalité économique des territoires*, Édition 2021.

⁶ STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, «Mode d'occupation», 2017.

Parc de logements : À moins de précisions dans le texte, un parc de logements inclut les logements occupés par des locataires subventionnés et non subventionnés, par des propriétaires et par des copropriétaires.

Revenu total : « Dans le contexte des ménages, le revenu total s'entend des rentrées d'argent de certaines sources pour tous les membres du ménage, avant impôts sur le revenu et autres retenues, au cours d'une période de référence donnée⁷. »

Salaire : « Depuis janvier 1997, des renseignements sont recueillis sur le salaire ou traitement habituel des employés à leur emploi principal. On demande aux répondants de déclarer leur salaire ou traitement, y compris les pourboires et les commissions, avant impôt et autres déductions. Les salaires ou traitements hebdomadaires ou horaires sont calculés conjointement avec les heures de travail par semaine habituellement payées. Les salaires horaires moyens, les salaires hebdomadaires moyens et la répartition des salaires peuvent donc faire l'objet de croisements avec d'autres variables comme l'âge, le sexe, l'éducation, la profession et le statut syndical. Les personnes qui sont rémunérées sur une base horaire sont également identifiées⁸. »

Seuils de faible revenu selon la mesure du faible revenu avant impôt : Ces seuils varient en fonction de la composition des ménages et vont comme suit pour l'année 2015 :

- ▶ 1 personne : 22 505 \$
- ▶ 2 personnes : 31 827 \$
- ▶ 3 personnes : 38 980 \$
- ▶ 4 personnes : 45 011 \$
- ▶ 5 personnes : 50 323 \$
- ▶ 6 personnes ou plus : 55 127 \$

Situation d'activité : « Désigne la situation du répondant sur le marché du travail : un membre de la population âgé de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) est soit occupé, soit en chômage, soit inactif⁹. »

Taux d'activité : « Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler est en emploi ou activement à la recherche d'un emploi¹⁰. »

Taux de chômage : « Nombre de chômeuses et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active¹¹. »

Taux d'emploi : « Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus¹². »

7 Ibid., « Revenu total ».

8 STATISTIQUE CANADA. *Guide de l'Enquête sur la population active – 2020*. 2020.

9 Ibid.

10 EMPLOI-QUÉBEC. *Définitions – Enquête sur la population active*. 2019.

11 Ibid.

12 Ibid.



Cantons-de-l'Est ©TQ/Man Communication

AXE DÉMOGRAPHIQUE

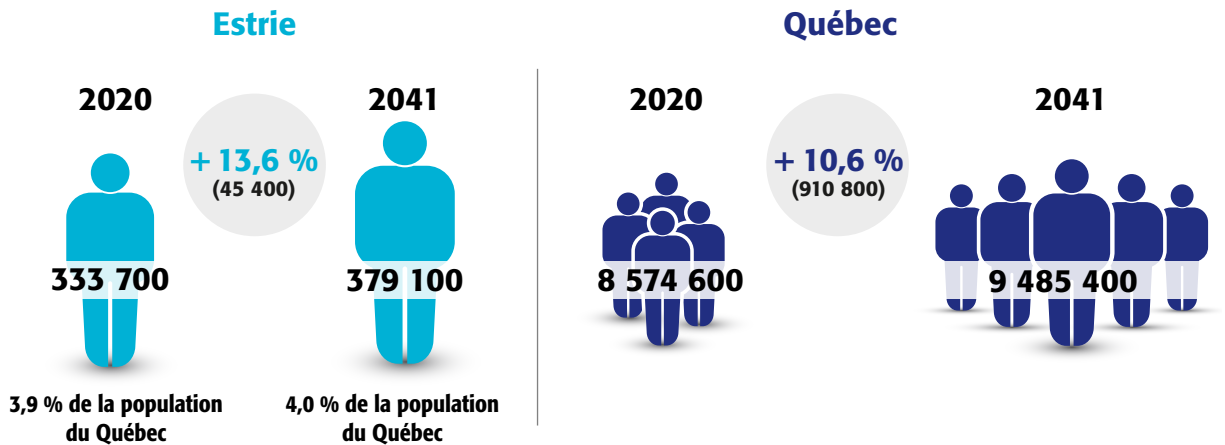
POPULATION

Selon les plus récentes projections¹³ de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de l'Estrie pourrait augmenter de 13,6 % de 2020 à 2041, pour atteindre 379 100 habitants¹⁴. Cette variation serait supérieure à celle de 10,6 % projetée pour le Québec pour la même période. Le poids relatif de l'Estrie dans le Québec en 2041 pourrait rester stable par rapport à son niveau de 2016.

¹³ Les projections de l'ISQ sont basées sur trois scénarios de base : le scénario de référence (A), qui rassemble les hypothèses issues de la tendance moyenne des dernières années; le scénario faible (D), qui regroupe les hypothèses les moins favorables à la croissance; et le scénario fort (E), qui regroupe les hypothèses les plus favorables à la croissance. C'est le scénario de référence qui est utilisé aux fins des portraits régionaux produits par la SHQ.

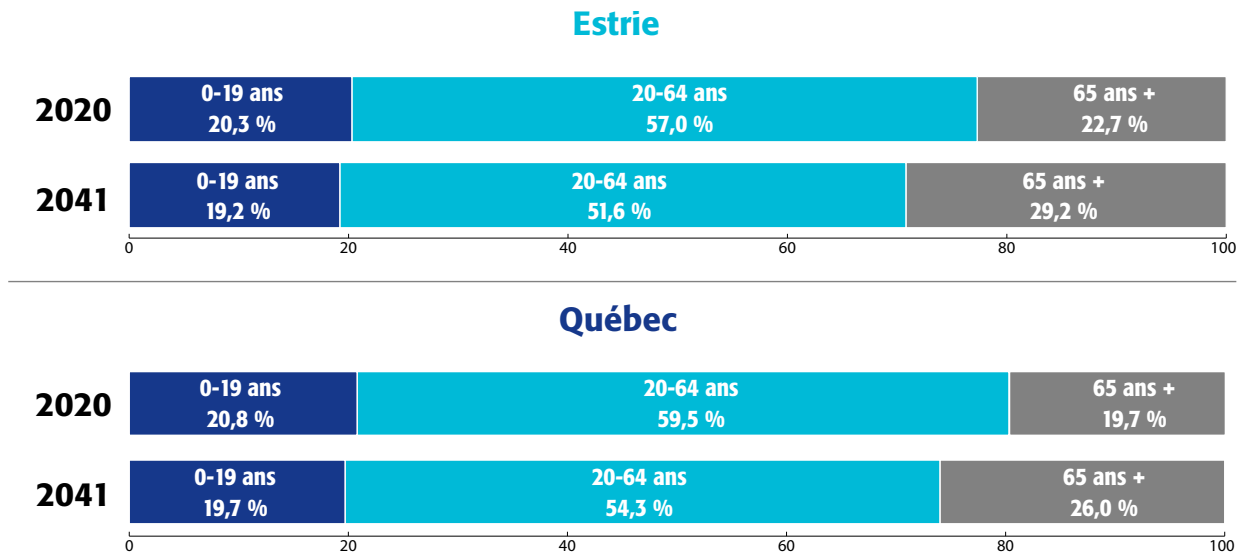
¹⁴ ISQ. *Mise à jour 2021 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066, p. 16, tableau 2.* 2021.

Projection de la croissance de la population, 2020-2041



D'ici 2041, la population de la RA de l'Estrie pourrait se retrouver avec une plus grande part de sa population qui est âgée de 65 ans ou plus que celle de la population du Québec. En effet, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus dans la RA pourrait passer de 22,7 % à 29,2 % entre 2020 et 2041, une proportion supérieure à celle projetée pour le Québec¹⁵. Le poids du groupe d'âge des 20 à 64 ans pourrait être inférieur à celui du Québec. L'âge moyen était de 43,9 ans en 2020 dans la RA (comparativement à 42,6 ans au Québec) et il pourrait être de 47,0 ans en 2041 (comparativement à 45,5 ans au Québec)¹⁶.

Poids des groupes d'âge, 2020 et projection 2041

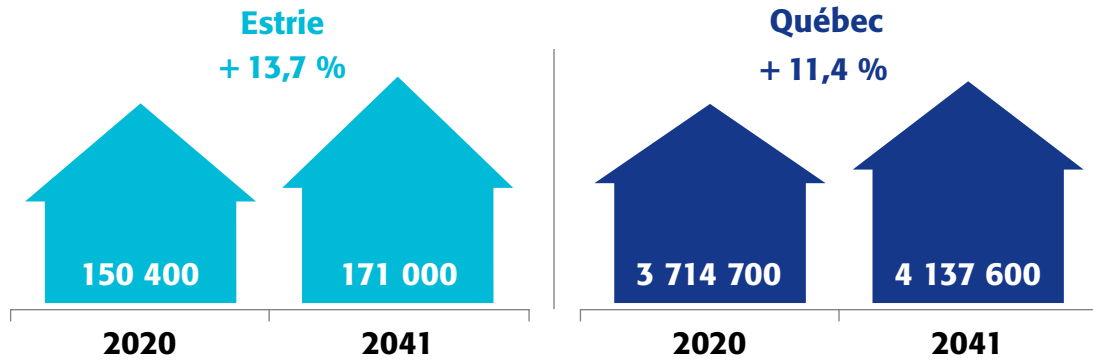


¹⁵ ISQ, *op. cit.*, p. 39, figure 3.4.

¹⁶ *Ibid.*, p. 42, tableau 3.3.

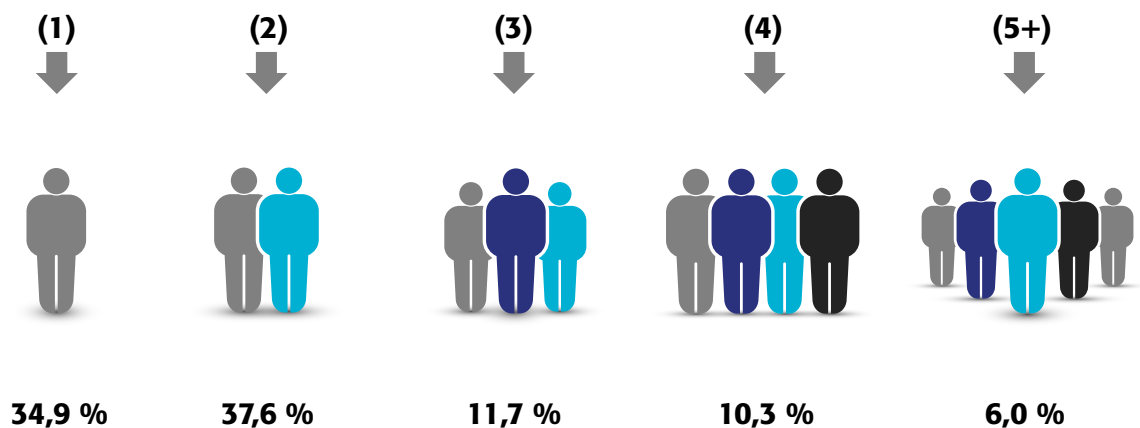
MÉNAGES PRIVÉS

Projection de la croissance du nombre de ménages, 2020-2041



L'ISQ projette une augmentation de 11,4 % du nombre de ménages privés au Québec entre 2020 et 2041¹⁷. Cette augmentation pourrait être légèrement supérieure dans la RA de l'Estrie, qui pourrait voir son nombre de ménages augmenter de 13,7 %¹⁸.

Répartition des ménages selon leur taille, 2016



En 2016, plus des deux tiers des ménages de la RA de l'Estrie comptaient un (34,9 %) ou deux (37,6 %) individus, soit une proportion supérieure à la moyenne provinciale¹⁹. Quant aux ménages dirigés par une personne de 65 ans ou plus, ils constituaient 30,9 % des ménages de la RA, comparativement à 28,0 % au Québec²⁰. L'ISQ prévoit qu'en 2041, ces pourcentages seront respectivement de 37,7 % et de 35,3 %²¹.

17 Ibid., p. 54, tableau 4.3.

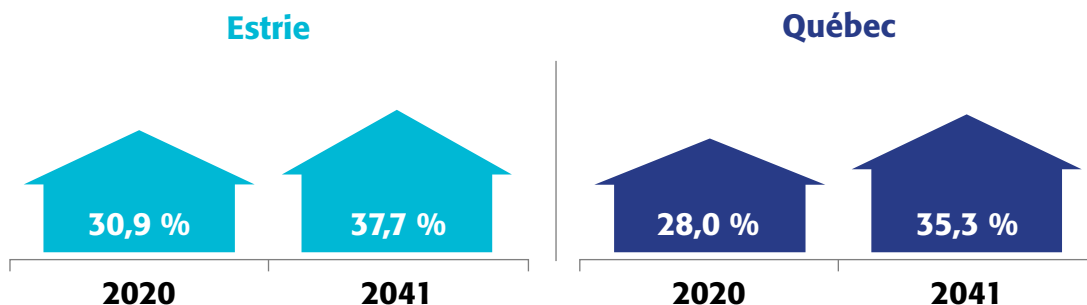
18 Loc. cit.

19 Données sur les ménages privés non agricoles vivant hors réserves indiennes et dont le revenu total excède zéro.

20 ISQ. *Op. cit.*, p. 53, tableau 4.2.

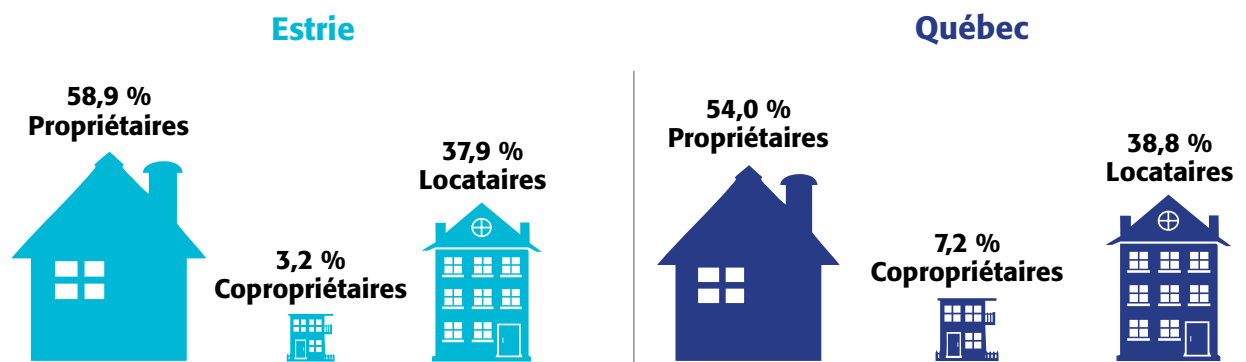
21 Loc. cit.

Ménages dirigés par une personne de 65 ans ou plus, 2020 et projection 2041



En 2016, le taux de propriété²² était de 62,1 %, soit un taux comparable à celui du Québec. En revanche, une fois le taux de propriété décomposé, le taux de copropriétaires de la RA était inférieur à celui du Québec, alors que celui des propriétaires était supérieur.

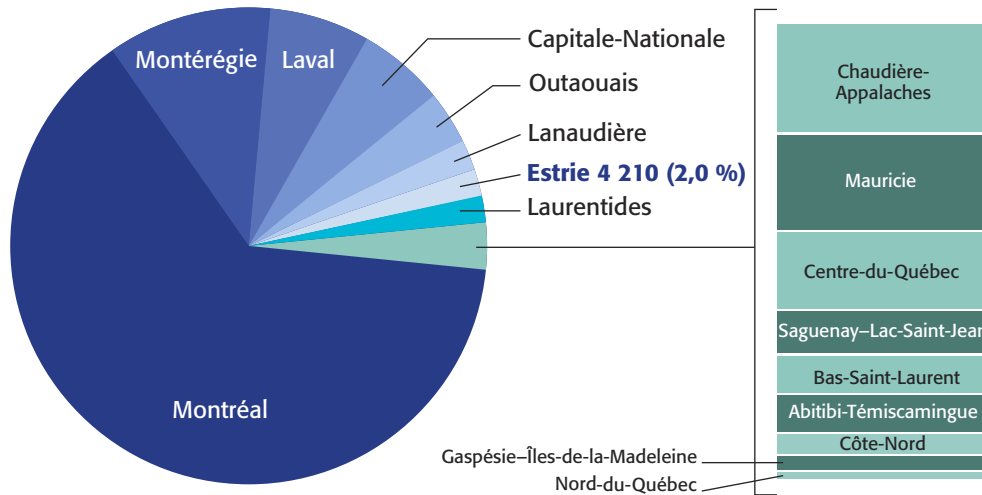
Mode d'occupation des ménages, 2016



22 Le taux de propriété comprend la catégorie des propriétaires et celle des copropriétaires.

IMMIGRATION ET NAISSANCES

Proportion, par région administrative, de la totalité des migrants internationaux accueillis par le Québec de 2011 à 2016



Parmi les immigrants internationaux ayant choisi le Québec entre 2011 et 2016, 2,0 %²³ se sont établis dans la RA de l'Estrie, soit une proportion en dessous de son poids démographique au Québec (3,9 %). En 2016, 5,7 % des citoyens de la RA étaient nés hors du Canada²⁴. Comme démontré dans le graphique ci-dessous, la proportion des immigrants que le Québec accueille et qui choisissent l'Estrie est en légère hausse par rapport à sa moyenne historique.

Évolution de la part des immigrants accueillis par le Québec qui s'établissent dans la RA de l'Estrie



23 STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement*, Recensement de 2016 – Estrie [Région économique], Québec et Québec [Province], Thème : Immigration et citoyenneté – Statut d'immigrant et la période d'immigration, 2016.

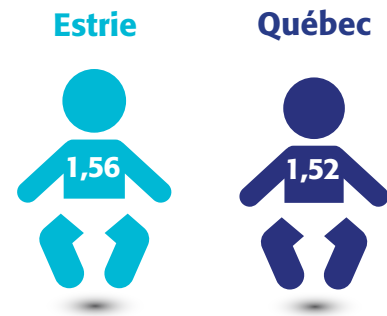
24 STATISTIQUE CANADA. *Op. cit.*, Thème : Immigration et citoyenneté – Immigrants, taux.

Ce sont les gains tirés des migrations interrégionales qui expliquent l'essentiel de la croissance de la population prévue pour la RA. Au cours de l'année 2017-2018, celle-ci a connu des gains de 1 469 personnes dans ses échanges migratoires interrégionaux, soit 0,46 % de sa population totale²⁵. Proportionnellement, l'Estrie occupe donc le 4^e rang des RA pour ce qui est de l'accueil des migrants interrégionaux au Québec, derrière les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie.

À cet égard, au cours de l'année 2019-2020, la RA a connu un gain de 2 322 personnes dans ses échanges migratoires interrégionaux.

Indice synthétique de fécondité et taux de mortalité, 2020

Parmi les autres facteurs ayant une incidence sur la croissance de la population, on compte l'indice synthétique de fécondité (ISF) et le taux de mortalité. L'ISF de la RA pour 2020 (1,56 enfant par femme) était comparable à celui du Québec (1,52)²⁶. Quant au taux de mortalité pour 1 000 habitants de la RA (8,5), il était légèrement inférieur à celui du Québec (8,7) en 2020²⁷.



25 ISQ. *Coup d'œil sociodémographique*, «La migration interrégionale au Québec en 2017-2018 : les gains continuent d'augmenter dans les Laurentides et en Montérégie», février 2019, numéro 68, p. 4, figure 3. 2019.

26 ISQ. *Données sociodémographiques en bref*, «Naissances, décès et mariages au Québec en 2018 – Données provisoires», juin 2019, volume 23, numéro 3, p. 6, figure 4. 2019.

27 ISQ. Statistiques et publications – *Taux de natalité, de mortalité et de nuptialité par RA, Québec 1986-2020*. 2021.



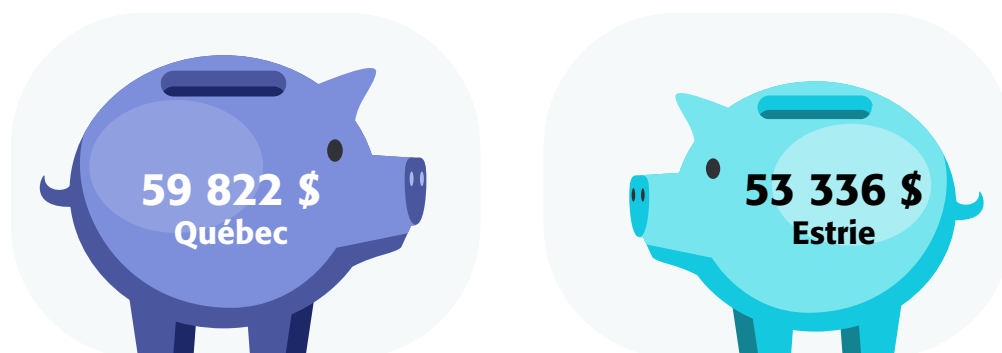
Cantons-de-l'Est ©TQ/Frenette, Jean-François

AXE ÉCONOMIQUE

REVENU ET LOGEMENT

En 2015, le revenu total (voir section Définitions) annuel médian des ménages de la RA atteignait 53 336 \$, alors qu'il était de 59 822 \$ pour les ménages québécois²⁸. Les ménages de la RA avaient donc un revenu total annuel médian moins élevé d'environ 12,0 % que celui des Québécois dans leur ensemble.

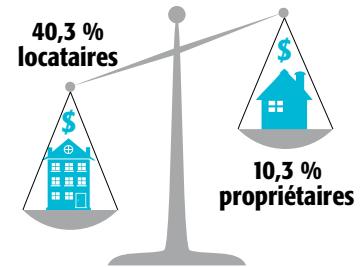
Revenu total annuel médian des ménages, 2015



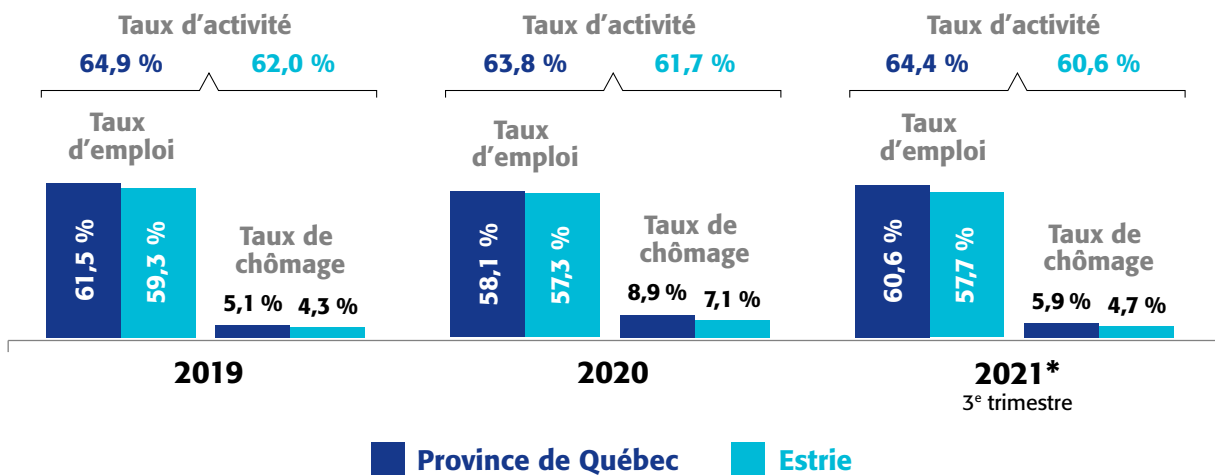
28 STATISTIQUE CANADA. *Op. cit.*, Thème : revenu, Revenu total médian des ménages en 2015. 2016.

Proportion de ménages en situation de faible revenu selon le mode d'occupation, 2015

En 2015, la proportion de ménages en situation de faible revenu selon la mesure du faible revenu avant impôt (voir section Définitions) se situait à 21,7 % dans la RA de l'Estrie, une proportion légèrement supérieure à celle du Québec (19,2 %). Il existe de grandes disparités dans la RA entre les propriétaires²⁹, dont 10,3 % sont à faible revenu, et les locataires³⁰, dont 40,3 % sont dans la même situation.



Taux de chômage, d'emploi et d'activité, RA de l'Estrie et province de Québec, 2019-2021*



Au troisième trimestre 2021, l'ISQ estimait que le taux de chômage (voir section Définitions) se situait à 4,7 % dans la RA de l'Estrie, un taux inférieur à celui du Québec (5,9 %) ³¹. Les taux d'emploi (57,7 %) (voir sections Définitions) et d'activité (60,6 %) (voir section Définitions) de la RA étaient également inférieurs à ceux du Québec, respectivement de 60,6 % et de 64,4 % ³².

²⁹ Propriétaires et copropriétaires.

³⁰ Locataires en logements subventionnés et en logements non subventionnés.

³¹ ISQ, Statistiques et publications – [Taux de chômage, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2010-2020](#), 2021.

³² *Ibid.*, [Taux d'emploi, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2010-2020](#) et [Taux d'activité, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2010-2020](#), 2021.

Ménages ayant des besoins impérieux en logement selon le type de besoin et le mode d'occupation, 2016

Le nombre de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement (voir section Définitions) dans la RA de l'Estrie est composé à 78,6 % de ménages locataires, ce qui est comparable, quoique légèrement inférieur, à l'ensemble du Québec (79,9 %).

Les ménages propriétaires de la RA étaient proportionnellement plus nombreux à résider dans un logement de qualité insuffisante que ceux du Québec, alors que les ménages locataires de la RA étaient proportionnellement moins nombreux que ceux du Québec à éprouver des problèmes de taille ou de qualité.

On constate par ailleurs que le type de besoin impérieux en matière de logement auquel la majorité des ménages fait face est celui de l'abordabilité, et ce, autant pour la RA que pour la province³³.

	Estrie					
	Propriétaires		Locataires		Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Nombre de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement	2 040	21,4	7 490	78,6	9 535	100,0
Ayant au moins / entre autres :	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
• un problème de qualité	470	23,0	660	8,8	1 135	11,9
• un problème de taille	20	1,0	395	5,3	415	4,4
• un problème d'abordabilité	1 865	91,4	7 140	95,3	9 005	94,4

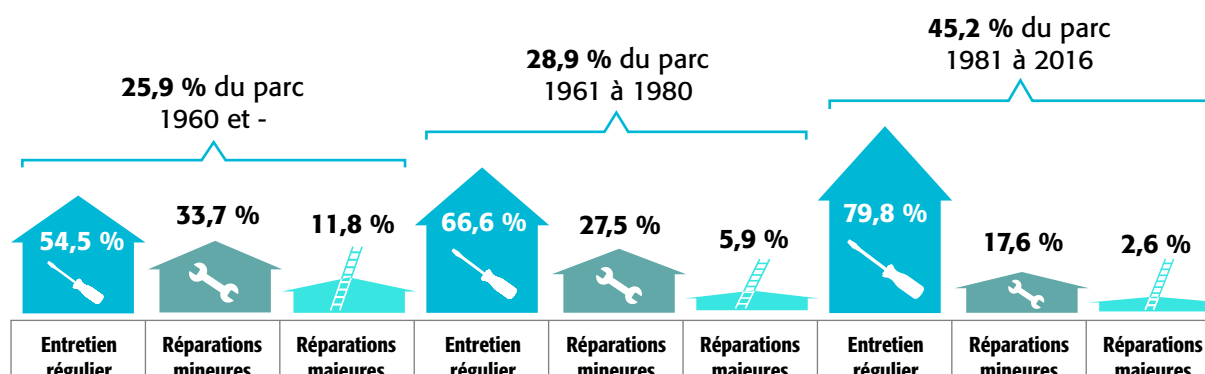
	Province de Québec					
	Propriétaires		Locataires		Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Nombre de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement	61 465	20,1	244 120	79,9	305 590	100,0
Ayant au moins / entre autres :	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
• un problème de qualité	10 715	17,4	26 920	11,0	37 640	12,3
• un problème de taille	2 035	3,3	23 290	9,5	25 325	8,3
• un problème d'abordabilité	55 885	90,9	228 925	93,8	284 810	93,2

* Un ménage peut avoir plusieurs types de besoins. C'est pourquoi la somme dépasse 100 %.

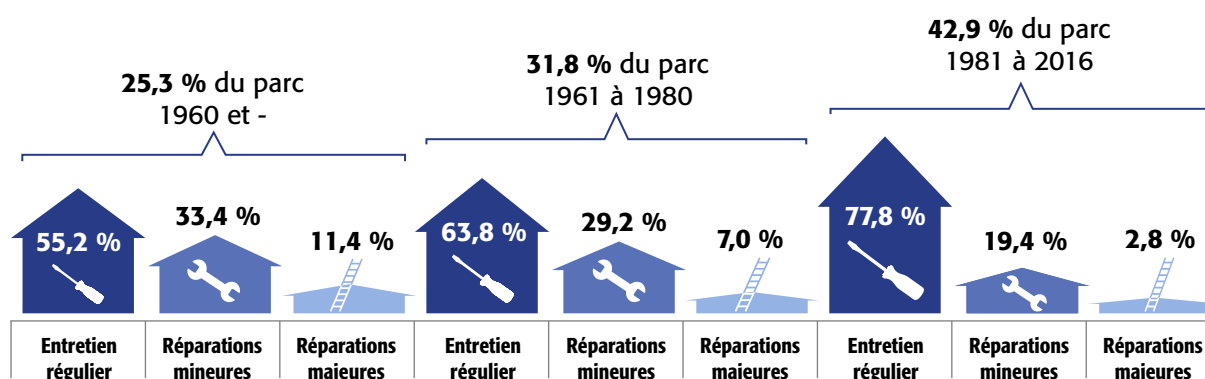
33 En raison d'un procédé d'arrondissement aléatoire employé par Statistique Canada afin d'assurer la confidentialité des données, il est possible que l'addition des ménages locataires et propriétaires donne une somme différente (+/- 20) de ce que le tableau indique. Pour plus de renseignements sur cette méthode, vous référer au site de [Statistique Canada](http://www.statcan.ca).

Type de réparations nécessaires selon la période de construction, 2016

Estrie

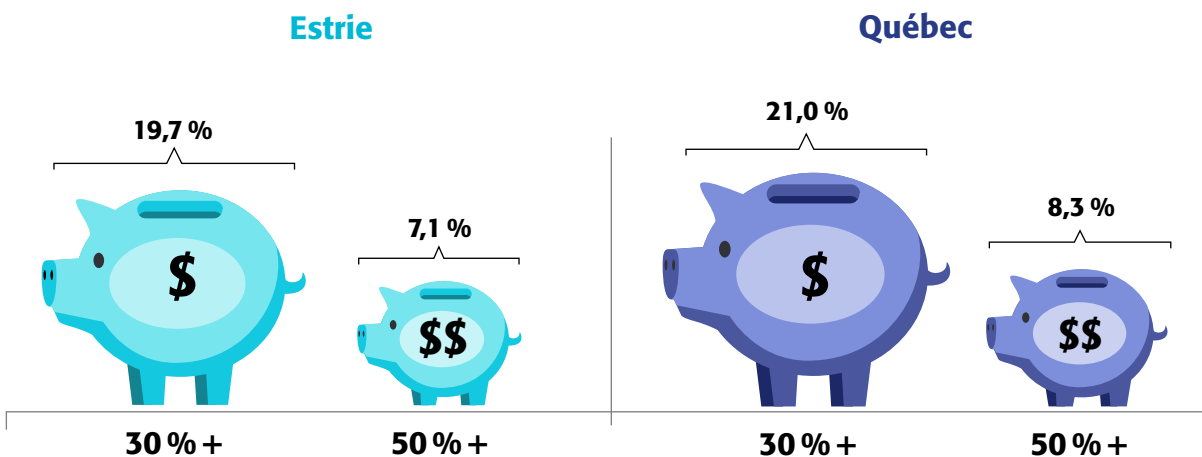


Québec



Le parc de logements (voir section Définitions) de la RA de l'Estrie a un âge moyen comparable à celui du parc du Québec. Il est également dans un état comparable, avec 5,9 % du parc nécessitant des réparations majeures en 2016 (6,3 % pour le Québec).

Proportion de ménages consacrant plus de 30 % et plus de 50 % de leur revenu à se loger, 2016



En 2016, 27 745 (19,7 %) ménages de la RA de l'Estrie consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement – soit le seuil maximal recommandé – et 10 010 (7,1 %) y consacraient plus de 50 %, des proportions légèrement en deçà de celles du Québec dans son ensemble.

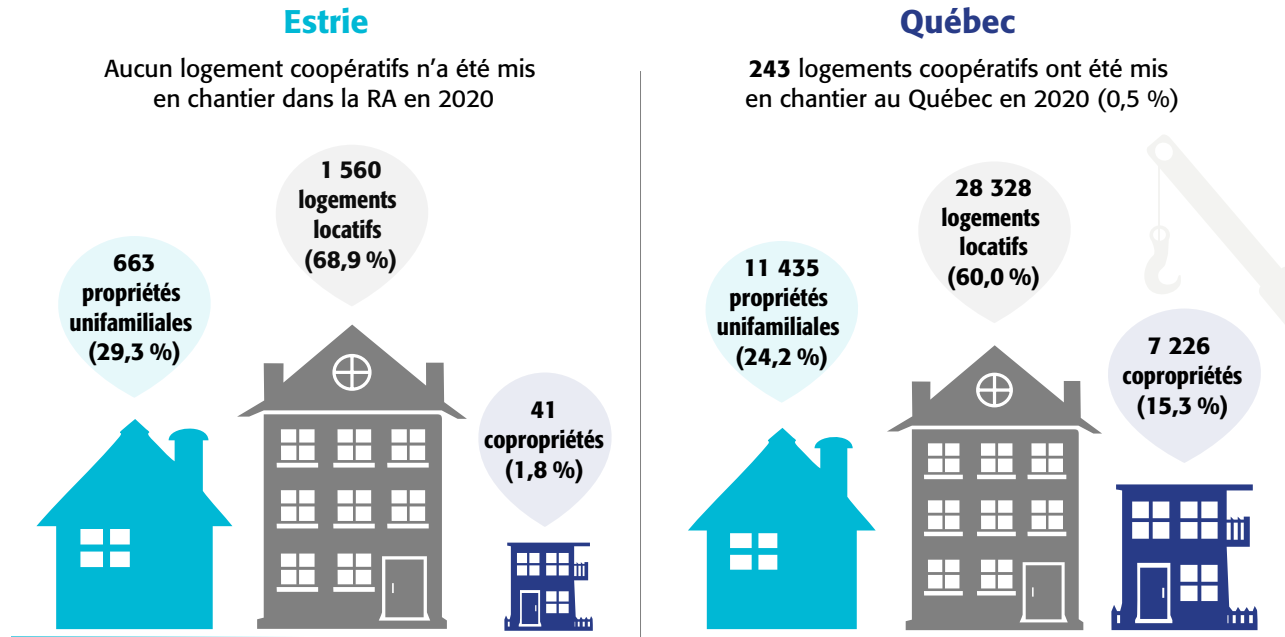
MARCHÉ DE L'HABITATION³⁴

Au troisième trimestre de 2021, les conditions du marché de l'habitation de l'Estrie étaient favorables aux vendeurs. Les délais de vente moyens des unifamiliales, des copropriétés et des plex de 2 à 5 logements y étaient respectivement de 49, 49 et 76 jours. Ces délais sont comparables à ceux qu'on retrouve en moyenne au Québec.

Centris			
Délai de vente moyen (en jours) – 2021-T3			
	Unifamiliale	Copropriété	Plex (2 à 5 logements)
Estrie	49	49	76
Sherbrooke : Brompton/Rock Forest/ Saint-Élie/Deauville	41	ND	ND
Sherbrooke : Fleurimont	43	ND	ND
Sherbrooke : Lennoxville	ND	ND	ND
Sherbrooke : Les Nations	28	43	77
Québec (Province)	44	50	68

34 Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec. [Marché immobilier – Baromètre du marché résidentiel](#), et Centris. [Statistiques immobilières](#). 2021.

Mises en chantier par marché visé, 2020



En 2020, les mises en chantier résidentielles³⁵ dans la RA de l'Estrie s'élevaient à 2 264 et représentaient 4,8 % de celles du Québec (43 534)³⁶, une part supérieure à son poids démographique en ménages au Québec. Les secteurs des propriétés unifamiliales et des logements locatifs de la RA se sont avérés plus dynamiques, représentant respectivement 5,8 % et 5,1 % des mises en chantier provinciales. En revanche, le secteur des copropriétés a été moins vigoureux (0,6 % des mises en chantier provinciales). Aucun logement coopératif n'a été construit.

³⁵ Données non exhaustives basées sur les municipalités prises en compte par le *Relevé des mises en chantier et des achèvements* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

³⁶ SCHL. *Portail de l'information sur le marché de l'habitation* – Marché du neuf – Mises en chantier d'habitations (données réelles). 2020. Données sur les agglomérations de recensement seulement.

TAUX D'EFFORT HYPOTHÉCAIRE

Au troisième trimestre de 2021, le taux d'effort hypothécaire de la RA de l'Estrie était de 39 %, comparativement à 42 % pour le Québec³⁷. L'Estrie se trouve donc près de la moyenne québécoise. Cela signifie que dans la région de l'Estrie, pour avoir accès à une maison au prix médian (317 000 \$ au troisième trimestre de 2021), un individu qui a un revenu médian devrait consacrer 39 % de son revenu au paiement hypothécaire.

Étant dans la moyenne québécoise, la propriété dans la RA de l'Estrie est plus accessible que dans certaines régions comme Montréal (699 000 \$) et Laval (491 000 \$), mais moins accessible que dans d'autres régions comme le Bas-Saint-Laurent (169 000 \$) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (177 000 \$).

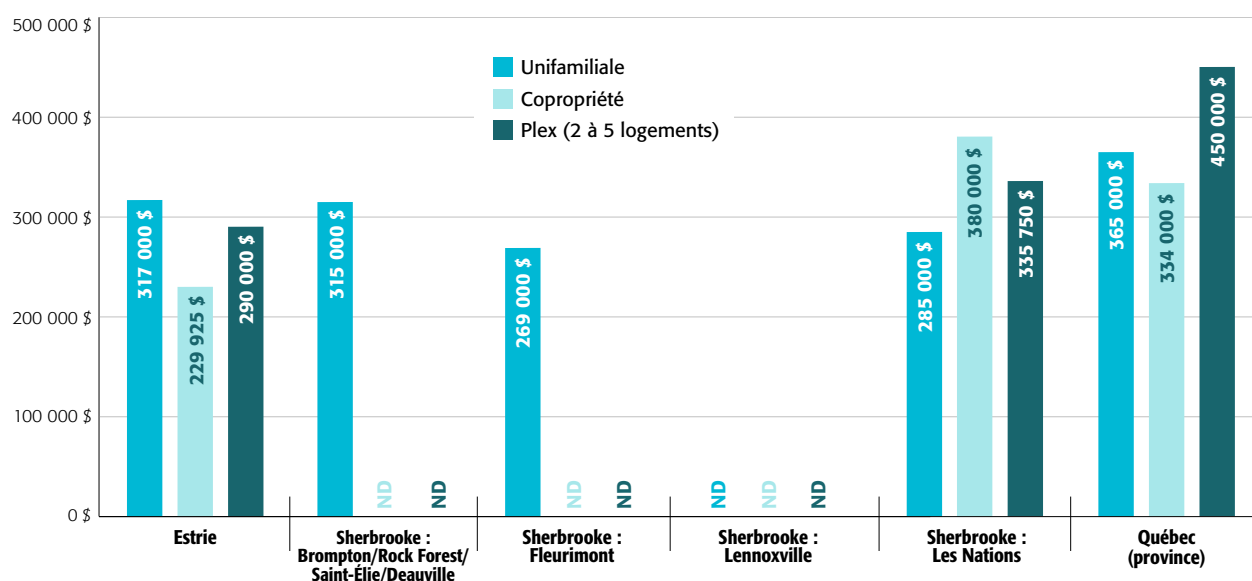
Le prix médian des unifamiliales a augmenté de 16 % au cours des 4 derniers trimestres.

Taux d'effort hypothécaire, RA de l'Estrie et province de Québec, 2021



37 Calculs MAMH-DASH.

Prix médian des propriétés en fonction du type de propriété et de l'arrondissement, troisième trimestre de 2021



AUGMENTATION DU PRIX DES PROPRIÉTÉS³⁸

Le prix médian des unifamiliales de la RA de l'Estrie est passé de 200 000 \$ avant la crise sanitaire (2019) à 317 000 \$ (+58,5 %) au troisième trimestre de 2021. À titre comparatif, le prix médian des propriétés unifamiliales au Québec est passé de 260 000 \$ à 365 000 \$ (+40,4 %) durant la même période.

Le prix médian des copropriétés de la RA est quant à lui passé de 161 000 \$ en 2019 à 222 925 \$ (+38,5 %) au troisième trimestre de 2021, comparativement à une augmentation de 245 000 \$ à 334 000 \$ (+36 %) pour le Québec durant la même période.

Quant au prix médian des plex de 2 à 5 logements, il est passé, au cours de la même période, de 210 000 \$ à 290 000 \$ (+38 %) dans la RA, et de 420 050 \$ à 450 000 (+7,1 %) dans la province.

38 Centris. [Statistiques immobilières](#) (données sur les régions administratives et les villes). 2021.

MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ

En octobre 2020, les taux d'inoccupation³⁹ s'avéraient particulièrement bas pour les logements de 2 chambres à coucher et plus à Magog et pour tous les types de logements dans la ville et la RMR de Sherbrooke⁴⁰.

Quant aux loyers mensuels moyens de la RMR, ils étaient généralement inférieurs à ceux du Québec dans son ensemble. Le loyer moyen, toutes catégories de logement confondues, dans la RMR de Sherbrooke était de 669 \$, comparativement à 844 \$ au Québec.

Taux d'inoccupation et loyer moyen des appartements selon le nombre de chambres à coucher, 2020

Ville		Studio	1 c.c.	2 c.c.	3 c.c.+	Total
Magog	1	3,9 d	2,9 c	1,3 a	0,9 a	1,6 a
	2	414 a	488 a	628 a	738 a	620 a
	3	0	**	1,5 b	3,6 c	2,2 a
Sherbrooke	1	1,9 b	1,4 a	1,2 a	1,0 a	1,2 a
	2	482 a	555 a	675 a	855 a	672 a
	3	3,1 d	4,4 b	3,2 c	4,7 d	3,7 b
RMR de Sherbrooke	1	2,0 b	1,5 b	1,2 a	1,0 a	1,3 a
	2	479 a	555 a	671 a	848 a	669 a
	3	3,1 d	4,2 b	3,1 c	4,6 c	3,6 b
Province de Québec	1	4,5 b	2,9 a	1,9 a	2,3 b	2,5 a
	2	666 a	764 a	856 a	1 026 a	844 a
	3	+5,0 a	+4,1 a	+3,3 a	+2,6 a	+3,8 a

Indicateurs du marché locatif : 1. Taux d'inoccupation (%) 2. Loyer moyen (\$) 3. Variation estimative du loyer moyen (%)

Degré de fiabilité des données : a. Excellent b. Très bon c. Bon d. Passable (utiliser avec prudence)

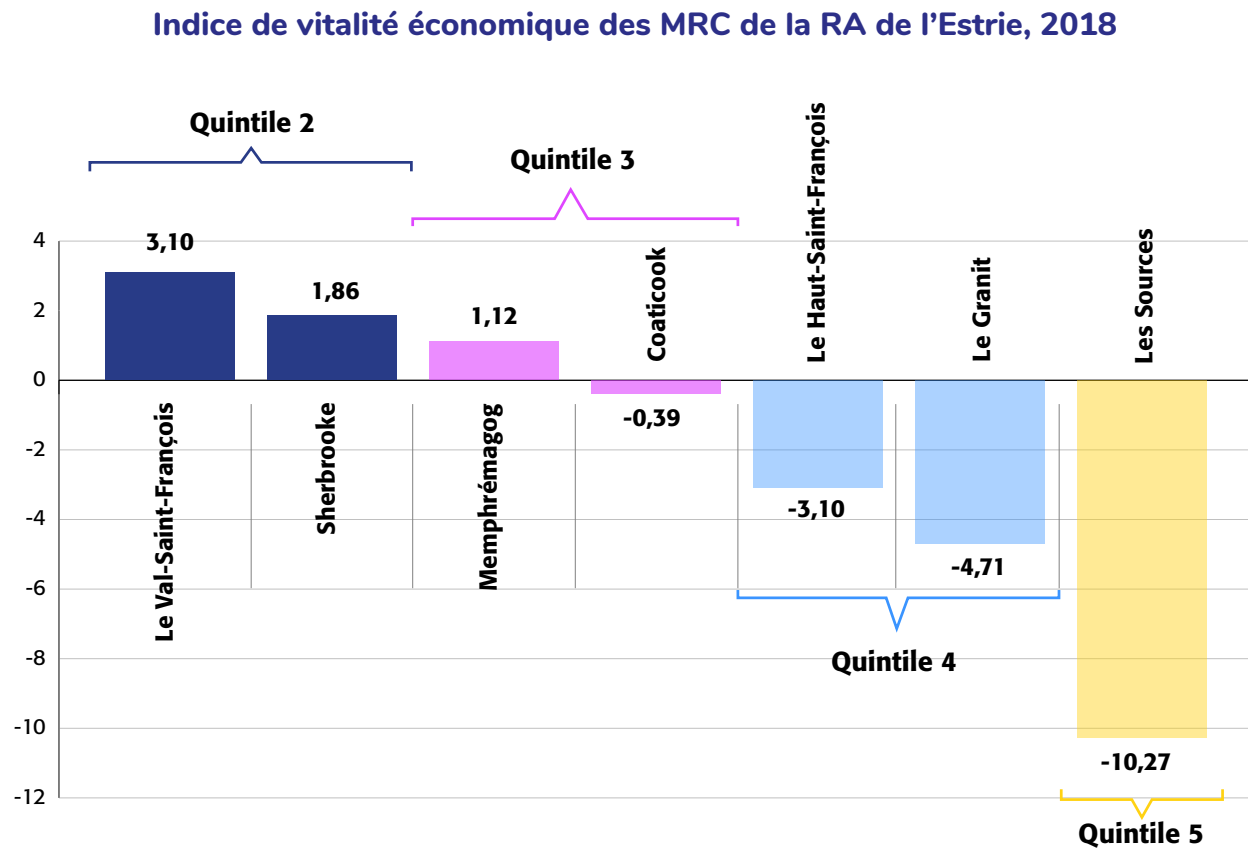
39 SCHL. *Portail de l'information sur le marché de l'habitation* – Marché locatif primaire – Taux d'inoccupation, Loyer moyen et Variation en pourcentage (%) du loyer moyen. 2020. Données sur les agglomérations de recensement seulement.

40 Loc. cit.

INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

En 2018, en ce qui a trait à la vitalité économique⁴¹ (voir section Définitions), la situation des différentes municipalités régionales de comté (MRC) de la RA de l'Estrie n'était pas uniforme. Trois MRC sur sept obtenaient un indice négatif et les quatre autres, un indice positif – sans toutefois se retrouver dans le premier quintile⁴².

Les indices les plus faibles s'expliquent par le fait que ces MRC sont plutôt éloignées des deux plus grands bassins de population du Québec que sont les RMR de Québec et de Montréal. Elles ne profitent donc pas de leur étalement d'un point de vue démographique.



⁴¹ ISQ. Statistiques et publications – [Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014, 2016 et 2018](#). 2021.

⁴² L'indice de vitalité économique est un indice composite créé par l'ISQ pour comparer les 104 MRC et les 1 164 localités (municipalités, communautés autochtones, territoires non organisés, etc.) du Québec selon trois axes : le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. Après avoir calculé l'indice pour l'ensemble des localités et MRC, celles-ci sont ordonnées par ordre décroissant puis divisées en quintiles (1^{er} quintile = les plus vitalisées; 5^e quintile = les moins vitalisées). Par définition, l'ensemble des localités ou MRC du Québec sont rangées dans l'un des quintiles (complétude). Ainsi, une RA pourrait ne pas avoir de localités ou de MRC dans l'un ou l'autre des quintiles (par exemple, la RA de l'Estrie n'a pas de localité dans le 1^{er} quintile).



Cantons-de-l'Est, Bleu Lavande ©TQ/Poulin, Denis

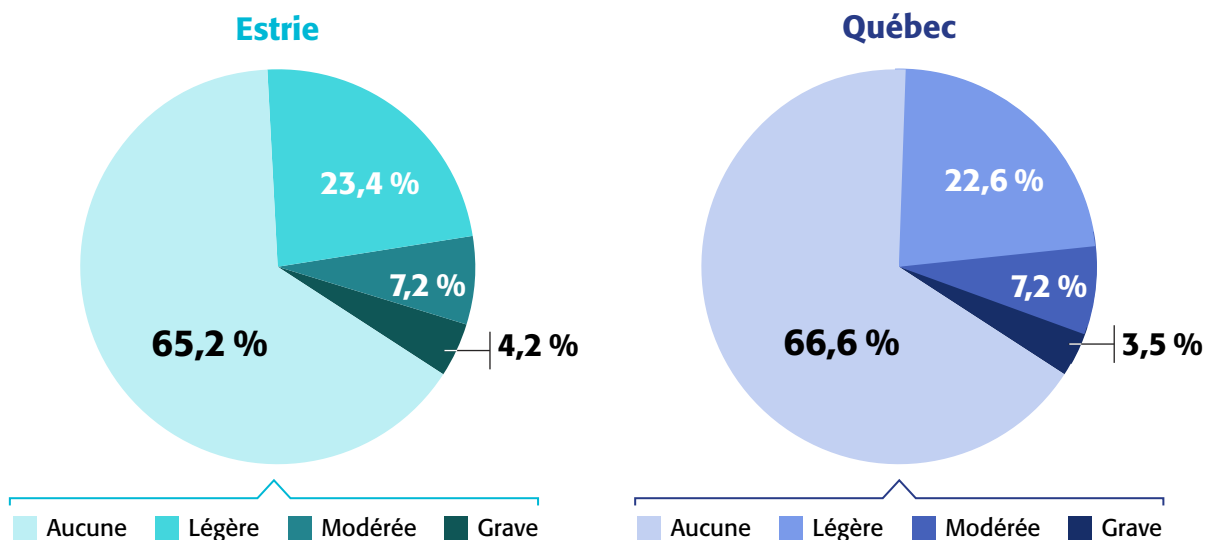
AXE SOCIOPOLITIQUE

BESOINS EN MATIÈRE D'HABITATION ET DE SERVICES⁴³

En 2010-2011, les besoins des ménages de la RA de l'Estrie en matière d'habitation et de services et reliés à des incapacités (voir section Définitions) étaient comparables à la moyenne québécoise. Une fois standardisé afin de tenir compte des différences dans la structure d'âge et de sexe de la population des régions, le taux d'incapacité de la population de la RA était de 34,1 %, soit un pourcentage un peu moins élevé que ce qu'illustre le graphique.

43 ISQ. *EQLAV 2010-2011*, 2013.

Taux d'incapacité, EQLAV 2010-2011



RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS

Au 27 août 2019, le parc de logements locatifs pour personnes âgées de la RA de l'Estrie comptait 9 569 logements privés certifiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), regroupés en 122 résidences⁴⁴. Parmi ce parc se trouvaient 306 logements AccèsLogis Québec – volet II pour personnes âgées, regroupés en 15 projets au 31 mars 2019⁴⁵.

44 MSSS. *Atlas de la santé et des services sociaux – Localisation des résidences privées pour aînés*. 2019.

45 Certains logements AccèsLogis – volet II sont certifiés par le MSSS.



Cantons-de-l'Est ©TQ/David Gunther

INTERVENTIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC



AIDE AU LOGEMENT

PROGRAMME DE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF (PROGRAMME HLM)

Ce programme permet à des ménages à faible revenu d'obtenir un logement à loyer modique et de payer un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu. Les ménages sont sélectionnés notamment en fonction de leurs conditions socioéconomiques.

Au 31 décembre 2020, la RA de l'Estrie comptait 2 318 logements du type habitation à loyer modique dans lesquels 9,86 millions de dollars ont été investis pour la durée de l'année civile 2020 à titre de subventions au logement.

Répartition des logements par clientèles du programme :

- ▶ Personnes seules : 60 logements
- ▶ Familles : 1 190 logements
- ▶ Personnes âgées : 1 068 logements

ACCÈSLOGIS QUÉBEC (ACL)

Ce programme d'aide financière encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la création de logements abordables pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation.

Au 31 mars 2021, le programme ACL profitait à 1594 ménages de la RA. Au total, 88,2 millions de dollars ont été investis dans la RA depuis le début de ce programme, en 1997, jusqu'au 31 mars 2021.

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL)

Ce programme permet à des ménages à faible revenu d'habiter des logements du secteur privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation ou à des organismes sans but lucratif en payant un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu. Les ménages sont sélectionnés notamment en fonction de leurs conditions socioéconomiques.

Au cours de l'année 2020, 1 521 ménages de la RA de l'Estrie ont bénéficié de ce programme, pour un investissement de 4,26 millions de dollars. Parmi les 1 521 ménages aidés, 650 ne résidaient pas dans un logement du programme ACL.

LOGEMENT ABORDABLE QUÉBEC (LAQ)

Ce programme a été mis sur pied à la suite d'une entente fédérale-provinciale intervenue le 21 décembre 2001. Il a permis à des offices d'habitation, à des coopératives, à des organismes et des sociétés acheteuses sans but lucratif ainsi qu'à des promoteurs privés de construire et d'offrir en location des logements de qualité et à coût abordable.

Au 31 mars 2021, 268 ménages de la RA de l'Estrie bénéficiaient de ce programme, pour un investissement total de 6,13 millions de dollars depuis le début du programme.

PROGRAMME URGENCE VOLET 5 – URGENCE TEMPORAIRE (PURGV5)

Ce programme a permis d'effectuer 69 interventions dans la RA, pour un investissement de 218 120 \$.



AIDE AU PAIEMENT DU LOYER

PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT (PAL)

Ce programme s'adresse aux propriétaires, aux locataires, aux chambreurs ou à toute personne qui partage un logement avec d'autres occupants. Il procure une aide financière d'appoint à des ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur revenu au paiement de leur logement ou au remboursement de leur hypothèque. L'aide financière peut atteindre 80 \$ par mois.

Du mois d'octobre 2019 au 30 septembre 2020, 3 337 ménages de la RA de l'Estrie ont bénéficié de ce programme, pour un investissement de 2,62 millions de dollars.

Répartition des ménages aidés par clientèles du programme :

- Personnes âgées : 2 581 ménages
- Familles : 756 ménages

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX LOCATAIRES POUR LE PAIEMENT DU LOYER TOUCHÉS PAR LA COVID

Ce programme a permis d'effectuer 55 interventions dans la RA, pour un investissement de 70 500 \$.



AIDE À LA RÉNOVATION ET À L'ADAPTATION DE DOMICILE

PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE (PAD)

Ce programme s'adresse aux personnes handicapées, c'est-à-dire aux personnes ayant une déficience qui entraîne une incapacité significative et persistante. Il a pour objectif de permettre à la personne handicapée d'accomplir ses activités de la vie quotidienne dans son logement et ainsi, de favoriser son maintien à domicile. Il consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles qui répondent aux besoins essentiels de la personne handicapée selon la solution la plus économique.

En 2020-2021, le programme a permis d'effectuer 220 interventions dans la RA de l'Estrie, pour un investissement total de 744 404 \$.

Répartition des investissements et des interventions par volets du programme :

- Adaptation : 633 699 \$ (60 interventions)
- Remplacement et réparation : 110 705 \$ (160 interventions)

PROGRAMME D'INTERVENTION RÉSIDENTIELLE – MÉRULE

Ce programme est un projet pilote qui a pour objectif de réduire le fardeau financier des propriétaires de bâtiments résidentiels contaminés par ce champignon. Il s'adresse aux propriétaires-occupants, c'est-à-dire aux personnes physiques qui sont propriétaires d'un bâtiment et qui l'occupent à titre de résidence principale. L'aide financière vise les travaux nécessaires à la décontamination et à la réhabilitation de leur bâtiment ou à sa démolition et à sa reconstruction, selon le cas.

Aucun ménage de la RA n'a profité de ce programme au cours de l'année financière 2020-2021.

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)

Ce programme a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence.

Ce programme a permis d'effectuer 59 interventions dans la RA, pour un investissement de 624 637 \$.

PROGRAMME POUR LES RÉSIDENCES ENDOMMAGÉES PAR LA PYRRHOTITE

Ce programme vise à soutenir financièrement les propriétaires de bâtiments résidentiels dont les fondations sont endommagées par la présence de pyrrhotite, un minéral qui cause le gonflement du béton. Les travaux admissibles à une aide financière sont ceux qui sont nécessaires pour assurer l'intégrité des fondations de ces bâtiments.

Aucun ménage de la RA n'a bénéficié de ce programme en 2020-2021.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT (PAMH)

Ce programme vise les maisons d'hébergement temporaire destinées aux femmes (sans égard à l'âge) et aux jeunes de 28 ans ou moins victimes de violence familiale. Il a pour objectif d'aider les organismes sans but lucratif qui sont responsables de ces maisons d'hébergement à les rendre sécuritaires, salubres et fonctionnelles. L'aide financière est calculée en fonction du nombre d'unités résidentielles et de la région concernée.

Aucune intervention n'a eu lieu dans la RA en 2020-2021 par l'entremise de ce programme.

PETITS ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES (PEA)

Aucune intervention n'a eu lieu dans la RA en 2020-2021 par l'entremise de ce programme.



APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET MUNICIPALES

PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ)

Programme-cadre qui appuie financièrement les municipalités qui se dotent d'un programme visant à améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradés.

331 974 \$ ont été alloués à des municipalités participantes via ce programme et ont profité à 47 ménages de la RA.

RÉNOVATION QUÉBEC – VOLET INTERVENTIONS SUR L'HABITATION – BONIFICATION DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

Allocation d'une aide financière additionnelle pour favoriser la réalisation d'unités résidentielles dans le cadre de projets ACL qui répondent aux objectifs et critères du PRQ.

Aucune intervention n'a eu lieu dans la RA en 2020-2021 par l'entremise de ce programme.

PROGRAMME D'INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, D'ENTRAIDE ET DE MOBILISATION (ID2EM)

Ce programme a permis d'effectuer une intervention dans la RA, pour un investissement de 3 000 \$.

WEBOGRAPHIE

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES COURTIERES IMMOBILIERS DU QUÉBEC. *Baromètre APCIQ du marché résidentiel*. [<https://apciq.ca/archives-barometres-province/>]. Consulté le 26 novembre 2021.

CENTRIS®. « Statistiques immobilières – Province de Québec » (tableau). [<https://www.centris.ca/fr/outils/statistiques-immobilières>]. Consulté le 26 novembre 2021.

EMPLOI-QUÉBEC (2019). Définitions – Enquête sur la population active. [<https://www.emploi-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/faire-le-bon-choix-professionnel/explorer-un-metier-ou-une-profession/information-sur-le-marche-du-travail/definitions-enquete-sur-la-population-active/>]. Consulté le 28 novembre 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014 et 2016* (tableau). [https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/classement-mrc-selon-indice-vitalite-economique-quebec#pivot_1=2018]. Consulté le 26 novembre 2021.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Décès et taux de mortalité, Québec, 1900-2020*. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/deces-et-taux-de-mortalite-quebec>]. Consulté le 23 septembre 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Économie – Indicateurs mensuels : emploi et taux de chômage par région administrative*. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>]. Consulté le 26 novembre 2021.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité*, volume 2, 2013. [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebe-coise-sur-les-limitations-dactivites-les-maladies-chroniques-et-le-vieillissement-2010-2011>]. Consulté le 7 février 2018.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Indice de vitalité économique*. [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires>]. Consulté le 26 novembre 2021.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *La migration interrégionale au Québec en 2019-2020 : une année défavorable aux grands centres urbains, surtout Montréal, 2021-01-14*. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2019-2020-annee-defavorable-aux-grands-centres-urbains-surtout-montreal.pdf>]. Consulté le 3 décembre 2021.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Mise à jour 2021 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066*. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/mise-a-jour-2021-perspectives-demographiques-quebec-regions-2020-2066.pdf>]. Consulté le 26 novembre 2021.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Taux de natalité, de mortalité et de nuptialité par région administrative, Québec, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006-2020. [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/naissances-regions-administratives/tableau/taux-de-natalite-de-mortalite-et-de-nuptialite-par-region-administrative-quebec>]. Consulté le 26 novembre 2021.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Atlas de la Santé et des Services sociaux* – Localisation des résidences privées pour aînés. [http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=342&]. Consulté le 31 janvier 2019.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Portail de l'information sur le marché de l'habitation*. [<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/1/1/Canada>]. Consulté le 26 novembre 2021.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, « Besoins impérieux en matière de logement ». Diffusé le 15 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage037-fra.cfm>]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, « Mode d'occupation ». Diffusé le 3 mai 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage024-fra.cfm>]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, « Revenu total ». Diffusé le 13 septembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop123-fra.cfm>]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Guide de l'Enquête sur la population active, 2018*. Diffusé le 7 septembre 2018. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2018001-fra.htm>]. Consulté le 26 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Plan de diffusion et aperçu des concepts de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018*. Diffusé le 1^{er} novembre 2019. [https://www.statcan.gc.ca/fra/programmes-statistiques/document/5269-D1_V1]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement, Recensement de 2016. Estrie (tableau)*. Diffusé le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&-Geo1=ER&Code1=2430&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=estrie&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&-TABID=1&type=0>]. Consulté le 8 février 2019.

